

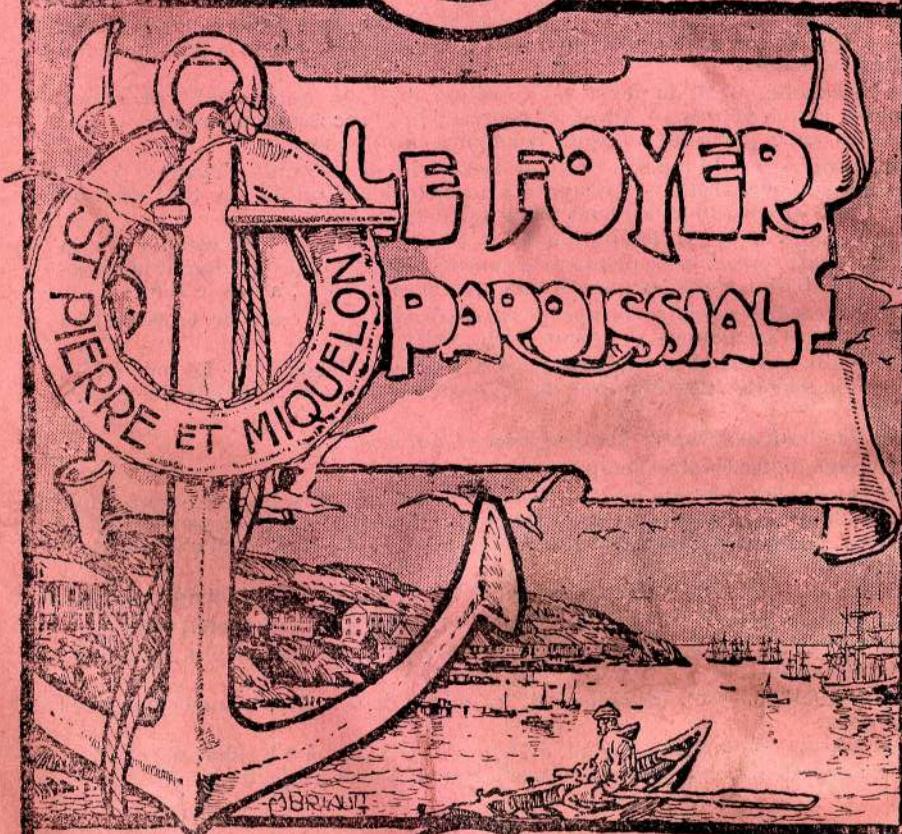


2^{me} Année

N° 20

AOUT.

1925.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 6 fr.
Etranger . . . 8 fr.

ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre.





Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE SEPTEMBRE 1925

3 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

5 Samedi. — 1^{er} du mois. — Octave de la Fête du Très Saint Cœur de Marie. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet litanies, salut.

6 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand' messe et aux vêpres, — Après les vêpres (6 h.), procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Mardi. — 2^{me} du mois. — Fête de la Nativité de la Sainte Vierge. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h., réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

14 Lundi. — Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. — Une relique de la vraie Croix sera exposée pendant la journée; et les Fidèles pourront la vénérer et la bénir après les messes ainsi que le soir, à 6 h., après le salut.

16 Mercredi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*). — Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

17 Jeudi. — Fête des Stigmates de S. François d'Assise. — Le soir, à 2 h., réunion générale des Membres du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

18 Vendredi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*).

19 Samedi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*).

20 Dimanche. — 3^{me} du mois. — Solennité de N.-D. des Sept-Douleurs, fête secondaire de l'Association des Mères Chrétiennes. — A la messe de 7 h. 1/2 comm. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

21 Lundi. — Fête de S. Matthieu, ap. et év. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

24 Jeudi. — Fête de N.-D. de la Merci. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

26 Samedi. — A 7 h., messe des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies, salut.

27 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens, des garçons.

29 Mardi. — Fête de S. Michel, archange. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h., réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

• •

MESSES. — *Dimanches et Fêtes:* 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



Sourire de la Vierge aux Enfants de Marie

Le 18 février 1858, jour de la troisième Apparition de la Sainte Vierge à Bernadette, deux personnes de Lourdes, une Enfant de Marie de la paroisse, M^{me} Antoinette Peyret, et une excellente chrétienne, M^{me} Millet, accompagnaient aux roches Massabielle Bernadette Soubirous, qui avait enfin reçu de sa mère la permission d'y retourner une troisième fois.

L'accent de sincérité avec lequel Bernadette racontait les deux premières Apparitions inspirait confiance ; mais on aurait voulu savoir quel pouvait bien être le personnage apparu.

« — Demande à cette Dame, dirent à Bernadette ces deux personnes, demande-lui qui elle est et ce qu'elle veut. Qu'elle te l'explique ; ou mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette par écrit ».

Arrivées aux roches Massabielle, elles se mirent en prières et bientôt Bernadette de s'écrier : Elle vient ! . . . La voilà ! »

Antoinette Peyret avait apporté une plume, du papier et de l'encre. Elle tendit à Bernadette ce petit nécessaire d'écolier. Bernadette le prit et dit : « Veuillez avoir la bonté de mettre par écrit ce que vous désirez ». Alors Bernadette entendit prononcer ces mots par l'Apparition : « Ce que j'ai à vous dire je n'ai point besoin de l'écrire . . . »

Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes. Elle remarqua que la Vierge reposa un long moment et avec bienveil lance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie. Elle leur répéta ce qui venait de se passer.

« Elle te regarde en ce moment, dit la Voyante à Antoinette. »

Celle-ci fut toute saisie de cette parole ; et, depuis cette époque, vécut de ce souvenir.

Oh ! ce long regard et ce sourire de Notre Dame à cette Enfant de Marie, qu'il en dit long ! Qu'il est révélateur des sentiments de la Vierge Marie ! Pour la Congrégation des Enfants de Marie de Lourdes, cet accueil de la Vierge fut l'occasion d'un renouveau de ferveur. Chaque Enfant de Marie se plaisait à voir sa Mère du ciel lui sourire. Et les coeurs s'épanouissaient et les âmes devenaient meilleures. Longtemps la Congrégation vécut ce sourire. Que dis-je ? n'en vit-elle pas encore ? . . . Et c'est pourquoi il nous est on ne peut plus agréable de rappeler ces détails de cette troisième Apparition, où la Sainte Vierge, vêtue d'une robe blanche, parée du voile blanc et de la ceinture bleue, a souri, en la personne d'Antoinette Peyret, à toutes les Enfants de Marie de Lourdes . . . et d'ailleurs.



ORDONNANCE

de Mgr la Préfet Apostolique relative à l'INSTRUCTION RELIGIEUSE DES ENFANTS
à la COMMUNION PRIVÉE et à la COMMUNION SOLENNELLE.

1^o PETIT CATÉCHISME

Art. 1. — C'est un devoir pour les parents d'initier au plus tôt les enfants aux vérités élémentaires de la Religion, et de leur apprendre les prières usuelles.

Art. 2. — Quand les enfants sont arrivés à leur septième année, les parents doivent les envoyer au cours du **Petit Catéchisme**, spécialement organisé pour eux.

Art. 3. — Dès que les enfants sont parvenus à l'âge de discrétion — ordinairement vers sept ans — et qu'ils sont instruits sommairement, ils doivent selon la prescription de l'Eglise (*Can. 854*), être admis à la Communion privée, et remplir ainsi le devoir pascal au moment déterminé.

2^o CATÉCHISME PRÉPARATOIRE

Art. 4. — Le **Catéchisme préparatoire** dure deux ans, et prépare les enfants à la Communion solennelle et à la Confirmation, ainsi qu'à la profession de Foi Chrétienne.

Art. 5. — En règle générale, pour être admis à la Communion solennelle, il faut: 1^o avoir douze ans dans l'année; 2^o avoir régulièrement suivi pendant, deux ans, les cours du Catéchisme préparatoire et assisté aux Offices; 3^o avoir subi d'une manière satisfaisante un examen d'instruction religieuse.

3^o CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

Art. 6. — Le **Catéchisme de persévérence** est obligatoire pendant deux ans, après la Communion solennelle.

Art. 7. — A la fin de la 1^{re} année, les enfants sont admis au renouvellement de la Communion solennelle et de la profession de Foi chrétienne.

Art. 8. — La 2^{me} année se terminera par un examen général sur le Catéchisme et sur l'Histoire Sainte. Les enfants qui l'auront subi avec succès recevront un diplôme d'Instruction religieuse.

4^o CATÉCHISTES VOLONTAIRES

Art. 9. — Conformément à l'Encyclique *Acerbo nimis* et au *Can. 1333* du Code canonique, il est institué dans chaque paroisse une **Association de la Doctrine chrétienne** dont les membres seront des Catéchistes volontaires.

Art. 10. — Les Catéchistes volontaires bénéficient des indulgences et autres avantages spirituels accordés par le Saint-Siège, par le moyen de leur affiliation qui résulte de plein droit de l'érection canonique de la Confrérie.



Art. 11. -- La Confrérie des Catéchistes volontaires est régie par un Règlement spécial.

La présente Ordonnance sera lue au prône, au commencement de l'année scolaire, et affichée à l'entrée de l'église.

CH. HEITZ.,
Préfet Apostolique.

ORGANISATION DES CATÉCHISMES
pour l'année scolaire 1925 - 1926.

1^{er} PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront *sept ans* dans le courant de l'année scolaire : le jeudi, à 10 h. 1/2, au Foyer paroissial.

Les mamans sont priés de les faire inscrire sans retard.

2^o CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants nés en 1915; lundi, mercredi, vendredi, à 11 h., au Foyer paroissial.

3^o CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION: pour les enfants nés en 1914; lundi, mercredi et vendredi, à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

4^o CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, 1^{re} et 2^{me} Année, dans la chapelle du Sacré-Cœur, pour les garçons, le mardi, à 11 h.; pour les filles, le samedi, à 11 h.

N. B. — Les élèves du Collège St-Christophe reçoivent l'instruction religieuse de leurs professeurs et n'assistent pas aux cours susmentionnés.

Au Chantier de Sainte-Croisine

Dès le 10 juillet, les travaux, interrompus par le mauvais temps, ont été repris avec vigueur. Le béton est coulé dans les moules. Grâce à la machinerie perfectionnée : la bâlonnière communale et un treuil puissant appartenant à la Maison P. Chartier, les murs montent rapidement et seront bientôt couronnés de la toiture.



Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 juillet au 15 Août 1925

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

— *Le 18 juillet* : Marcel - Daniel - Paul MAXIME. Parrain : Daniel Turpin ; marraine : Lucie Cambray. — *26 juillet* : Roger - Edouard LESPAGNOL. Parrain : Edouard Bourgeois ; marraine : Marie - Hélène Lespagnol. — *28 juillet* : Jean - Marie - Louis - Joseph LE HORS. Parrain : Louis Hardy ; marraine : Virginie Heudes. — *15 Août* : Auguste - Louis - Marie LÉVÈQUE. Parrain : Auguste Ollivier ; marraine : Marie - Ange Lévéque.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 16 juillet : Pierre HARAN et Henriette SICARD. — *12 Août* : Jean-Christophe - Richard LÉGASSE et Odette - France - Evangeline LE BUFF.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 16 juillet : Léonce - René HACALA, 3 ans. — *20 juillet* : Pierre LABORDE, 63 ans. — *22 juillet* : Pierre - François DUVAL, 23 ans. — *25 juillet* : François - Isidore BONNIEUL, 73 ans. — *27 juillet* : Thérèse - Clémentine NICOLAS, 2 mois. — *30 Juillet* : Emile - Allain FORGET, 63 ans. — *4 Août* : Elisa FORGEARD, née Tutty, 77 ans. — *10 Août* : Angèle - Marie - Annie - Albertine LAFARGUE, 12 ans. — *14 Août* : Irénée LEGROS, 39 ans.

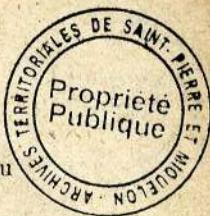
Echos du Mois

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1925)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, pendant le mois de juillet, ont été de 28 vapeurs et 73 voiliers.

Au patronage Saint-Charles (15 juillet). — Les réunions ordinaires sont interrompues jusqu'en octobre, à cause des vacances scolaires et de la campagne de pêche. Pendant les longues soirées de notre long hiver, les «Grands» ont assisté à de nombreux entretiens sur la formation morale ; ils savent donc, mieux que d'autres, ce que doit être le jeune homme dans la vie individuelle, dans la vie de famille et dans la vie sociale.

Les dimanches et les jeudis, les «jeunes» ont trouvé, avec des conseils utiles, des distractions agréables dans les salles du Foyer paroissial, quand



la neige ou le poudrin empêchaient de sortir. Aux beaux jours, ils ont eu, au grand air, les belles parties de ballon.

Et maintenant, c'est la dispersion momentanée dans les anses de pêche, à Langlade, à Miquelon, voire en Amérique et en France. Que la Vierge Marie garde tout ce cher monde!

Pas de divagation d'animaux. ! — Il n'est pas permis de laisser complète liberté de la rue aux chevaux, aux vaches, aux cochons, aux chiens. La fourrière les guette. Et les propriétaires sont menacés de frais divers. Amis Saint-Pierrais, relisez l'arrêté pris par M. le Maire, à la date du 8 juin, sur la divagation des animaux !

A l'Hôpital. — M. Eugène Lafargue, Chef du Bureau des Finances, a été chargé, le 1^{er} juillet, des fonctions d'Administrateur-délégué de l'Hôpital de St-Pierre, en remplacement de M. le Dr Rivière.

Chronique sportive. — Des affiches avaient annoncé un événement sportif peu banal. Jaloux des lauriers conquis par les jeunes de l'A. S. S. P. (Association Sportive St-Pierraise), les anciens footballeurs de St-Pierre sentirent renaître leur ardeur athlétique et voulurent se mesurer avec une sélection de jeunes.

La rencontre a eu lieu le 19 juillet, à 2 h. 30, sur le nouveau terrain du Stade, près du Ring; elle y attira la foule des grands jours. Disons tout de suite que les nombreux spectateurs ne furent pas déçus, car la partie fut très animée et intéressante en tout point.

Le coup d'envoi est sifflé à 2 h. 30, et dès les premières minutes, on voit que la lutte sera chaude. Les anciens marquent le premier but; cela ne fait qu'exciter l'ardeur des jeunes qui vont réussir à égaliser, puis à dépasser leurs vétérans; et c'est sur un score de deux buts aux jeunes contre un aux anciens que la partie se termine.

Ajoutons qu'un artiste cinématographe a tourné quelques vues qui permettront de voir à l'œuvre, sur l'écran, les athlètes St-Pierrais.

Naufrage du « Labrador. » — C'est une vieille connaissance qui disparaît. Le chalutier « Labrador », commandant Bourgoin, de la maison Huret, faisant route pour un nouveau banc de pêche, s'est jeté au plain à environ 2 milles de l'Île des Sables, trompé par une brume épaisse, le dimanche 19 juillet, vers 6 h. 1/2 du matin. L'équipage a tenté de sauver le bateau; mais celui-ci était trop enlisé et la mer démontée rendait le travail difficile. Le télégraphiste a lancé le signal S. O. S., et dès 2 h., de l'après-midi, le « Cap Fagnet » arrivait sur les lieux, suivi de près par le « Maroc ».

Ges deux chalutiers ont essayé, mais en vain, de renflouer le « Labrador », si bien que le lundi 20, vers 8 h., les 39 hommes d'équipage du bateau échoué, ceints de leurs bouées de sauvetage, ont quitté leur bord sur des radeaux, les canots ayant été enlevés par la tempête et se sont rendus sur le « Cap Fagnet ». L'un des matelots, un grand blessé de la guerre, avait disparu en mer en essayant de mettre à l'eau un canot, qui s'est brisé contre le bord. Le « Cap Fagnet » a déposé les 38 rescapés à St-Pierre le mardi 21 juillet à



4 h. 30 de l'après-midi. Douze hommes de l'équipage naufragé ont été rapatriés par le voilier « St-Georges » dès le 23 juillet; plusieurs ont trouvé d'autres embarquements, et le reste attend une occasion pour rentrer en France.

Le « Labrador » est estimé perdu, avec sa cargaison d'environ 2300 quintaux de morue.

Séance récréative. — Elle a eu un grand succès, la séance récréative donnée le dimanche, 19 juillet, par les élèves du Pensionnat, dans la Salle municipale des Fêtes. Les places avaient été retenues d'avance; et les assistants ont eu l'occasion de passer une très agréable soirée — qui s'est terminée après minuit. « Thélot », par bonheur, ne s'était pas hâté de plonger la ville dans l'obscurité!

Au programme, une opérette en 2 actes: *Le parapluie de Don Quichotte*. Le jeu des actrices, Anglaises et Andalouses, non moins que les costumes chatoyants lui ont assuré un succès complet. Le chœur des jeunes señoritas — et parmi elles deux toutes mignonnes — a évolué avec une aisance parfaite, si bien qu'on pouvait, avec un peu d'imagination, se croire transporté dans quelque grand centre du sud de l'Espagne. Comme d'ordinaire, nous ne citions pas de noms: il faudrait les énumérer tous.

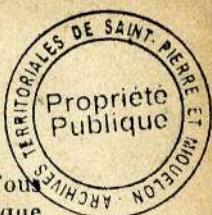
Les intermèdes ont, de même, récolté d'amples applaudissements: Le récit du « Premier miracle d'Ignace », la fantaisie mimée « Fleur de mai », le chœur des « Orphelins de Portici » et les « danses de la Sierra Morena ». Une note désopilante a été donnée, avec deux chansonnettes comiques, finement détaillées par un des membres de l'*Avant-Garde*.

Un numéro supplémentaire du programme a été fourni par M. de la Ferre, artiste prestidigitateur, qui donnera plusieurs séances pendant son court séjour à Saint-Pierre. Disons que cet artiste a conquis tout de suite l'assistance, et on a eu la conviction qu'il s'est taillé, pour les séances projetées, une très habile réclame.

Une victime de la mer. — Le 21 juillet, on a recueilli dans le barachois le corps d'un marin du chalutier « Champagne », signalé comme disparu depuis un mois. A cause de son état de décomposition déjà avancé, il a été conduit par le prêtre directement de l'hôpital au cimetière.

A bord du « d'Angeac ». — Le vapeur ex « Mary Smith », francisé le 26 mai 1925 sous le nom de « Gouverneur d'Angeac », avait heureusement commencé ses voyages entre St-Pierre et Miquelon, quand, le 21 juillet son capitaine a été victime d'un accident, en rade de Miquelon. Atteint à la jambe et grièvement brûlé par un jet de vapeur à la suite de la rupture d'un tuyau, le sympathique M. Béchet a voulu quand même ramener son bateau à St-Pierre. Dès l'arrivée, il a pu recevoir les soins du médecin, avec la promesse de pouvoir reprendre bientôt son service.

Tournée de M. de la Ferre. — C'est la première fois, sans doute, qu'on a vu à Saint-Pierre un « illusionniste international ». M. de la Ferre, qui était accompagné de sa femme et de sa fillette, a donné à notre population, du 22 au 26 juillet, plusieurs soirées très intéressantes dans la Salle communale des Fêtes.



Le programme, il faut en convenir, avait de quoi attirer la foule. Tous avaient envie de voir ces tours variés de haute prestidigitation et de physique ces surprises amusantes, comme le *chapeau enchanté* (celui de M. le Maire !) et le *Petit Willie* auquel on fait une tête, et la *petite fée* Cécilia de La Ferre qui a exécuté des danses fantaisie avec une grâce parfaite. Les expériences de transmission de pensée ont provoqué des explosions d'hilarité générale. Le *supplice hindou* a tenu l'assistance, pendant plusieurs minutes, sous une émotion légitime, jusqu'au moment où M^{me} de La Ferre est sortie indemne d'un coffre tragique qui avait été transpercé de quatorze sabres de cavalerie. Autres numéros sensationnels avec la *Malle des Indes* et la personnification d'hommes célèbres: Joffre, Poincaré...

Disons que les séances ont été organisées par les jeunes gens de l' « Avant Garde », heureux de rendre service à l'artiste étranger, de passage dans notre ville.

Le mois de juillet. — On en parlera pour avoir été froid et horriblement brumeux, depuis le premier jour jusqu'au dernier, et après. A deux ou trois reprises, le « sifflet » de Galantry n'en pouvait plus, obligé qu'il était de se faire entendre jour et nuit pour assurer la sécurité de la navigation dans nos parages.

Au Foyer paroissial. — Dommage que la place nous manque pour rappeler tout au long la conférence de mardi soir, 3 août, par Monseigneur, sur la famille... aux Etats-Unis.

Si l'on constate en France une crise des foyers, la même chose a lieu chez nos voisins, et dans des proportions assurément plus lamentables. Au témoignage d'un publiciste, M. Schury Lowden (*The Dearborn Independent* 17 fév. 1923), « la facilité de conclure et de dénouer les mariages a porté de rudes coups à la moralité du peuple ». En effet, il se manifeste, en Amérique, une vraie ruée au divorce. En 1922, on a compté à Chicago 13.000 divorces contre 35.000 mariages. A Denver, il y a eu 3000 « licences » de mariages et 1542 divorces prononcés. Et que dire de la futilité des prétextes invoqués et admis par la loi.

En face du divorce, « démolisseur des foyers et pourvoyeur des orphelinats » combien il est utile de rappeler la doctrine catholique relative au mariage ! Le Cardinal Archevêque de New-York vient de le faire, en réponse à l'enquête d'un journal sur cette question qui passionne actuellement l'opinion américaine. « Pour nous autres catholiques, le divorce ne prête pas à controverse. Nous ne le reconnaissons à aucun titre, sous aucune forme... Rien de ce qui peut survenir après le mariage, ni la folie, ni l'emprisonnement, ni l'infidélité, ni rien d'autre ne peut être invoqué pour obtenir le divorce. Le contrat est inviolable ». En effet, il n'est brisé que par la mort de l'un des conjoints.

La conférence a été suivie d'une série de projections qui ont permis aux assistants de faire une intéressante promenade à travers Paris.

Nécrologie. — Un cortège comme on n'en voit pas souvent à Saint-Pierre s'est dirigé lundi, 10 août, vers l'église et de là vers le cimetière. Une foule

troublante où l'on voyait des fillettes en robes blanches de communiantes accompagnait à sa dernière demeure une enfant à peine entrée dans sa douzième année, Angèle Lafargue, qui avait été admise le mois dernier à la Communion et à la Confirmation. Vive et enjouée, d'une piété profonde, la petite Angèle avait fait concevoir à ses parents et à ses maîtresses du pensionnat les plus belles promesses d'avenir. La mort est venue subitement bouleverser tout cela. Que de graves pensées ont dû s'élever dans l'esprit des enfants qui suivaient le cortège en priant !...

La « Sainte Jeanne d'Arc ». — Le navire-hôpital est arrivé dans notre port mercredi 12 août, retour du banquereau où il était resté une dizaine de jours, pendant lesquels il a eu à réparer une avarie à son hélice. Il a amené à l'hôpital de Saint-Pierre six malades recueillis sur les lieux de pêche, et le corps d'un matelot du chalutier « Cap Fagnet », décédé peu de jours après le départ de Sydney. Il va prendre le courrier destiné aux pêcheurs des bancs et commencera sa dernière croisière qui durera une trentaine de jours.

Carnet blanc. — Mercredi matin, 12 août à 10 h., une file d'autos s'arrêtent devant l'église dont le portail grand ouvert laisse voir le sanctuaire avec ses ornements de fête. A l'intérieur se trouve déjà réunie une foule d'invités, venus pour assister au mariage de M. Jean Légasse, gérant de la Société « La Morue Française et Sécheries de Fécamp » à St-Pierre, avec M^{me} Odette Le Baf.

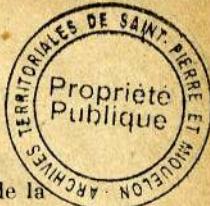
Le grand orgue se fait entendre; et le Suisse, en grand uniforme, précède les fiancés et les conduit aux prie-Dieu qui leur sont préparés.

Mgr Heitz, Préfet Apostolique, arrive au pied de l'autel, assisté des Pères Lavolé et Lucas et d'un groupe d'enfants de chœur. L'orgue s'arrête; et Monseigneur adresse aux fiancés une allocution de circonstance. Après avoir fait ressortir la signification de la cérémonie, et le but qu'elle indique dans le *matrimonium* qui va préparer une future mère à sa haute mission, il rappelle les souvenirs qu'ont laissés à Saint-Pierre les deux familles que ce mariage va rapprocher. Mgr Légasse, Evêque de Périgueux, aurait été heureux, ajoute-t-il, d'être ici, en ce jour, dans cette église, construite par lui, pour appeler les bénédications de Dieu sur ce nouveau Foyer Saint-Pierrais !..

L'engagement réciproque est prononcé, et l'époux a passé l'alliance d'or au doigt de l'épouse. La messe a lieu, avec la bénédiction nuptiale; et pendant que l'orgue murmure ses prières aïlées, M^{me} A. Le Baf, demoiselle d'honneur accompagnée de M. G. Landry fait une quête destinée à Sainte-Croisine.

Fête du 15 aout. — L'Assomption est la fête patronale de la France catholique. A Saint-Pierre, on s'y était préparé pieusement, car aux messes de 6 h. et 7 h. 1/2 il a fallu deux prêtres pour distribuer la Sainte Communion à la foule des fidèles.

L'église avait revêtu ses beaux ornements de fête; et le maître-autel en particulier émergeait d'un délicieux parterre de fleurs naturelles gracieusement fournies par des paroissiens. On voit combien ces belles cérémonies rehaussent l'éclat d'une solennité et aident les âmes à s'élever... M. l'Abbé Courtois, aumônier du navire-hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc », a été le prédi-



ateur très goûté de la fête en montrant dans la Sainte Vierge la gloire de la triple maternité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

Dans la soirée, une chose a manqué à la fête: la procession traditionnelle à travers la ville. Elle n'a pas pu se faire à cause des menaces de pluie; mais, du moins, elle a eu lieu dans l'intérieur de l'église, présidée par le prédicateur du matin. Les Enfants de Marie, en costume blanc avec la ceinture bleue, ont eu la joie de suivre la bannière de leur Association et de porter la statue de l'Immaculée à travers la nef principale et les bas côtés, pendant que l'assistance chantait les litanies de la Sainte Vierge. Un salut solennel du Très Saint Sacrement a terminé la fête.

Arrivées et départs. — *Sont arrivés, le 16 juillet;* par le « Pro Patria »: MM. Jos. Briand, A. Chandoiseau, E. Forget, D. Grézel, Eug. Grosvalet, L. Hardy, J.-D. Lafitte, P. Lavissière, H. Morazé, Jacques Nicolas, L. Ponée, A. Vigneau M. et M^{me} J. Nicolas; M^{mes} Deville, J. Lelandais et 3 enfants, Ponée; M^{me} Jos. Dupont, Alb. Legall.

Sont partis, le 21 juillet, par le « Pro Patria »: MM. Basle, Jos. Briand, Eug. Forget, Jos. Gautier et son fils Henri, Jules Lapaix; M^{mes} Jos. Harréguy, A. Laborde et un enfant; M^{mes} M. Bouillon, E. Riou.

Sont partis, le 23 juillet, par la « Sainte-Jeanne d'Arc »: M^{me} Bensch et enfant; M^{me} Dallaire; M. Louis et M^{me} Renée Hardy.

Sont arrivés, le 30 juillet, par le « Pro Patria »: MM. Dubois, E. Leban, P. Slaney; M., M^{me} et M^{me} Lapaix; M. et M^{me} A. Salomon; M^{me} et M^{me} Dibarrat; M^{mes} Larralde, J.-B. Leméac, Oquealda-Thébault, Renaud, A. Vigneau; M^{me} Leterre.

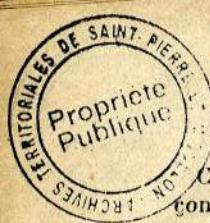
Sont partis, le 3 août, par le « Pro Patria »: MM. E. Laborde, E. Leban, P. Lavissière, Cl. Ozon; M^{mes} M. Déminiac, I. Legall.

Sont arrivés, le 13 août, par le « Pro Patria »: MM. Baslé, L. Delisle, L. Hardy, Lamusse; E. Leban, E. Lechevallier et fils; M. et M^{me} F. Lebreton; M^{me} A. Legentil et fille; M^{mes} A. Chapdelaiue, R. Hardy.

Sont arrivés, le 15 août, par l'« Eskual-Herria »: M. Louin, ingénieur; M. et M^{me} Bontrot et enfant; M^{mes} Bailli et enfant, Eneault, Le Hégarat et enfant.

Distribution des Prix à l'Ecole Sainte-Croisine et au Pensionnat.

Ces deux fêtes ont clos l'année scolaire, le 21 et le 22 juillet, dans la salle communale des Fêtes, sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur, en présence de Mgr le Préfet Apostolique, des notabilités de la ville et des parents des élèves.



C'était plaisir de voir ces groupes compacts de fillettes et de petits garçons, si gracieux dans leur costume blanc et tout rayonnants de joie devant les beaux prix et les belles couronnes qui leur étaient destinés.

Selon la coutume, il y a eu chaque fois un petit discours. C'est Monseigneur lui-même qui a parlé le premier jour. Après avoir annoncé que l'année scolaire prochaine s'ouvrira, s'il plaît à Dieu, dans la nouvelle école actuellement en construction, il a rappelé à son jeune auditoire quelques notions sur *le travail*, tel que le chrétien doit le comprendre.

Le lendemain, le R. P. Poisson, directeur du Collège Saint-Christophe, a fait ressortir, dans un langage élevé, la nécessité de la collaboration des familles et du Pensionnat, pour assurer chez les enfants le succès de l'éducation.

Le programme comportait, pour chaque séance, un choix de délicieux intermèdes où le jeu du piano, les chants, la déclamation, les danses, les saynètes ont provoqué d'amples applaudissements.

Voici quelques extraits des palmarès.

ECOLE SAINTE-CROISINE

PRIX D'HONNEUR (*offert par M. le Gouverneur*): Emilienne Pichon, élève du Cours Complémentaire.

PRIX D'HONNEUR (*offert par M. Henri Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies*): Armèle Jouquand, élève du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'HONNEUR (*offert par la Municipalité de Saint-Pierre*): Marguerite Pichon, élève du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'EXCELLENCE (*offert par la Chambre de Commerce*): Marie Gendron, élève du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'EXAMEN (*offert par M. Michel, Président de la Commission*): Emilienne Pichon, élève du Cours Complémentaire.

DIPLOMES OBTENUS

A obtenu le *Brevet Élémentaire* à l'Examen officiel des 7, 8 et 9 juillet: Emilienne Pichon.

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires de l'Enseignement libre*:

Premier degré: Anita Martel, Simone Farvacque, Alberta Ruel, Odette Lafitte, Marie Lefèvre, Jeanne Pitman, Bernadette Apestéguy, Emilie Forget Renée Foliot.

Deuxième degré: Marie Gendron, Armèle Jouquand, Eugénie Fouchard.

PRINCIPAUX PRIX DES MATERIES CLASSIQUES

Cours complémentaire: Emilienne Pichon.

Cours supérieur, 2^{me} Année: Armèle Jouquand. — *1^{re} Année*: Renée Levassseur.

Cours moyen, 2^{me} Année: Odette Lafitte. — *1^{re} Année*: Bertha Arnau.

Cours élémentaire, 2^{me} Année: Marie-Augusta Cormier. — *1^{re} Année*: Madeleine Detcheverry.

Cours préparatoire, 2^{me} Année: Juliette Plaa. — 1^{re} Année: Marie-Joséphine Apestéguy.

Cours des Petits Garçons: Georges Levavasseur.

PENSIONNAT

PRIX D'HONNEUR (offert par M. le Gouverneur): Germaine Fontaine.

PRIX D'HONNEUR (offert par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies): Andrée Sire.

PRIX D'EXCELLENCE (offert par la Chambre de Commerce): Marie Sire.

PRIX D'EXCELLENCE (offert par la Municipalité): Mariette Dufresne.

PRIX DE SATISFACTION (offert par M. le Gouverneur): Antoinette Pinaquy.

DIPLOMES OBTENUS.

Ont obtenu le Brevet Élémentaire à l'Examen officiel des 7, 8 et 9 juillet: Mariette Dufresne, Andrée Sire.

Ont obtenu le Certificat d'Etudes primaires de l'Enseignement libre:

Deux ème degré: Simone Favreau, Fabienne Borotra, Marie Dagort, M.-Thérèse Gautier.

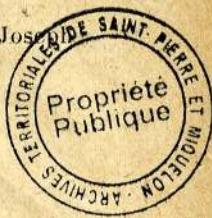
Premier degré: Juliette Bugué, Geneviève Vergnes, Angèle Lafargue, Marie de la Villefromoy, Léone Cormier, Emilienne Poulin, Madeleine Déminiac, Ella Lechevallier, Gabrielle Leroux.

Ont obtenu le Certificat d'Examen préparatoire de Dactylographie, délivré par l'Association Sténographique Unitaire, Système Prévost-Delaunay, de Paris: Eveline Detcheverry, Marie de la Villefromoy, Lucienne Goupilliére.

PRINCIPAUX PRIX CLASSIQUES

Prix de piano: Germaine Fontaine. — Prix d'anglais: Céleste Michel.

Ont obtenu les principaux prix dans chaque Cours: Germaine Fontaine, du Cours complémentaire. — Fabienne Borotra, du Cours sup., 2^{me} année; Marguerite Irigine, du Cours sup., 1^{re} année; Geneviève Vergnes, du Cours moyen, 2^{me} année; M.-Alberte Hamel, du Cours moyen, 1^{re} année; Jeanne Pinaquy, du Cours élém., 2^{me} année; Madeleine Gélos, du Cours élém., 1^{re} année; Jean L'vèque, du Cours des petits garçons.





La rentrée des Classes

Elle aura lieu,
A SAINTE CROISINE, le mardi 15 septembre.
Au PENSIONNAT, le mercredi, 16 septembre.
Au COLLÈGE SAINT-CHRISTOPHE, le jeudi, 17 septembre.
La messe du St-Esprit — à laquelle doivent assister tous les enfants — aura lieu le jeudi, 17 septembre, à 8 h.

::

Les COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE recommenceront le Vendredi, 18 septembre.

Un peu de notre Histoire (16).

FAMILLES CORMIER.

Au nombre des habitants de la péninsule acadienne recensés en 1671, on relève Thomas Cormier, charpentier, âgé de 35 ans, sa femme Magdeleine Girouard, âgée de 17 ans; une fille âgée de 2 ans.

Ce ménage est probablement la souche de toutes les familles Cormier qui, disséminées par le « grand dérangement » ont émigré en maints endroits: en Louisiane, au Madawaska, au New-Brunswick, aux îles de la Madeleine, au Labrador Laurentien et aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

A peine sous la férule des Anglais, les Acadiens, qui avaient cependant promis d'observer une neutralité absolue entre leurs nouveaux et leurs anciens maîtres sont suspectés d'antiloyalisme. Après avoir longtemps résisté, ils sont enfin, en 1730, dans l'obligation, sous peine d'être dépossédés de leurs biens, de prêter à la Couronne britannique le serment d'allégeance ou de fidélité.

Les habitants des districts des Mines, de Cobéquit (Truro), Piziquid (Windsor) et Beaubassin se soumirent les derniers. Parmi eux Germain Cormier, Alexis Cormier, François Cormier et 4 Pierre Cormier.

En 1763 arrivèrent à Miquelon, venant de Chedabouctou (maintenant Guysborough, N. E.), la veuve François Cormier, née Anne Sire, avec ses deux garçons, Jeanet Pierre, sa fille Marie, le mari de celle-ci, Louis Lemâle et quatre enfants dont trois d'un premier lit.

Puis successivement, en 1764, de la même localité, Cormier Jean et sa femme Rosalie Vigneau; Cormier Joseph et sa femme Marie Vigneau, avec deux enfants âgés de deux et trois ans; Cormier François et Marie Bourgeois,



sa femme, avec quatre enfants; Cormier Joseph, sa femme Anne Vigneau et trois enfants.

De l'île Saint-Jean (île du Prince Edouard), Cormier Pierre, Isabelle Chiasson, sa femme et un enfant de 4 mois.

En 1767, de Beauséjour, Cormier Jean, dit Ouesca, sa femme Marie Sire et 4 enfants. Ce Jean Cormier se noya à Miquelon, en 1771. Voici à titre de curiosité, son acte mortuaire:

Le cinquième octobre mil sept cent soixante-onze a été inhumé au cimetière de la paroisse le corps de Jean Cormier, noyé sur les bords de notre rivage, et trouvé dans le gouement, apporté par ordre de ces messieurs de la justicée représentée dans Monsieur de Savigny juge des îles S. Pierre-Miquelon, décédé environ quinze jours auparavant, époux de Marie Sire; âgé d'environ quarante ans; laquelle inhumation faite en présence de Joseph Vigneaux, et de François Pichot, tous domiciliés de cette île: lesquels ont déclaré ne pouvoir signer.

Paradis, Vice pt. Ap.

Les deux garçons de François Cormier et de Anne Sire se marièrent, Jean avec Modeste Vigneau, en 1765, et Pierre avec Marie Modeste Sire, en 1767. Les deux filles de Jean Cormier et de Marie Sire se marièrent aussi: Marie-Magdelaine, en 1770, avec Pichot François (1); Marie Cormier avec Richard Germain, en 1767; enfin une fille de François Cormier et de Marie Bourgeois, en 1774, avec Félix Gaudet.

En 1768, Jean-Baptiste et l'un des Joseph Cormier retournèrent en Acadie. En 1786, on les retrouve, le premier dans le Madawaska, où il est en difficultés avec un nommé James qu'il accuse de s'être emparé de sa terre; le deuxième est à Memramcouche, dans le Nouveau-Brunswick, en compagnie d'un cousin, Amand Cormier. Un autre cousin, Jacques Cormier, est à Cocagne, dans la même province. Presque tous les Cormier sont originaires de Beaubassin.

Les autres familles Cormier sont évacuées sur France en 1778. Elles reviennent en 1783, bien diminuées hélas, comme beaucoup d'autres. À la nouvelle arrivée des Anglais, en 1793, quelquesunes de ces familles purent s'échapper, avec bon nombre d'autres Miqueloanais, et gagner les îles de la Madeleine avec leur curé M. Allain. Celles qui ne s'étaient pas jointes à cet exode furent déportées à Halifax l'année suivante avec le reste de la population, puis transférées en France.

En 1816, nous n'enregistrons le retour à Miquelon que de deux filles de Joseph Cormier et de Marie Vigneau: Marie et Louise; de leur frère Joseph avec sa femme Jaquette Letouze et leurs cinq enfants: Onézime, Geneviève, Joseph, Eugène et Charles Cormier, nés à Port-Louis; d'une fille de Jean Cormier et de Rosalie Vigneau, Marguerite, de leur fils Louis avec sa femme Adélaïde Pureur et leurs deux enfants, Françoise et Hippolyte Cormier, nés, comme leurs cousins, à Port-Louis.

(1) Décédée après une longue maladie de quatre années (sic), à trois lieues de Miquelon, âgée de 37 ans, le 16 février 1776. (Extrait de son acte mortuaire).



Nous n'avons aucun renseignement sur les autres membres de ces deux familles. Il est probable cependant que les vieux moururent en France, ainsi que plusieurs de leurs enfants, tandis que d'autres y firent souche. C'est ainsi que l'enquête de 1822 nous apprend qu'à cette époque une Cormier avec sept enfants habitait Morlaix; qu'il restait des Cormier à Port-Louis, avec familles de cinq enfants; à Nantes, un capitaine de navire Coste, mari d'une Cormier et père de huit enfants; à La Rochelle, une femme Basset, née Cormier. Une autre enquête, faite l'année suivante, signalé une Cormier et deux enfants à Saint-Servan, et quatre Cormier à Bordeaux.

Les enfants de Joseph Cormier et de Jaquette Letouze ont laissé de nombreux descendants dans la colonie. Quant à la lignée de Louis Cormier et d'Adélaïde Pureur, elle n'est plus représentée que par leur petite fille Emilie Juin, âgée de 87 ans.

(A suivre)

E. S.

Le Capelan

Chaque année, vers le mois de juin, il fait son apparition dans nos parages. C'est un poisson blanc, de chair très délicate. Il est meilleur au début de la saison que vers la fin. Le premier capelan est gras, dodu, et ferme. Plus tard il maigrit et, exténué de la vie de polichinelle qu'il mène, il n'est plus que l'ombre de lui-même.

En venant au plain avec une abondance incroyable, le capelan est une richesse naturelle qu'il serait malséant de laisser perdre. Aussi, dès que sa présence est signalée dans une anse de l'île, les femmes et les enfants de nos pêcheurs se munissent de paniers, de scilles, voire de soupières, et vont vendanger cet exubérant petit poisson. Un amusement plutôt qu'une pêche !

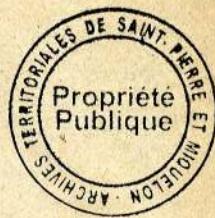
Sans souci de la fraîcheur de l'eau, on les voit s'avancer dans la lame, les jambes nues, et remplir leurs boisseaux en deux tours de main.

Il n'y a guère de ménage de pêcheurs qui ne fasse sa provision de capelans secs pour l'hiver. Parmi les capelans ramassés, on choisit les plus beaux. On les sale légèrement, puis on les expose au soleil, parfois sur le toit des maisons pour qu'ils soient à l'abri de l'incontinence indiscrète des chiens terreneuvas.

Quand ils ont subi deux ou trois expositions, ils se ratatinent et peuvent se conserver indéfiniment.

Grillés sur la tôle rougie du poêle, ils ont un goût salé et fumé qui fait boire comme disent les braves gens, « un coup de thé » avec plus de plaisir. Mais ce que je ne pardonne pas aux capelans grillés, c'est l'odeur acre qu'ils répandent dans la pièce, une odeur qui vous prend à la gorge et vous affadit le cœur.

Combien dure la saison du capelan ? -- Trois semaines, un mois, tout au plus, pendant lequel il n'échoue pas quotidiennement; il est intermittent et a



des absences de plusieurs jours. Il semble bien que, finalement, il est chassé par l'encornet, dont il a une peur atroce. Si le capelan consent à être avalé vivant par la morue, il lui répugne d'être mangé partiellement par l'encornet.

Des pêcheurs ont affirmé avoir trouvé des capelans échoués, avec d'horribles mutilations, déchiquetés comme à l'emporte-pièce. Le bec de perroquet de l'encornet n'était pas étranger à ces blessures. Quoiqu'il en soit, aux capelans qui vont par légions succèdent les encornets qui vont par troupeaux. La migration de ces poissons rappelle les grandes invasions des barbares. Après les Goths venaient les Wisigoths; et, et, après les Wisigoths, voici les Ostrogoths !

M. CAPERON.

Chronique de l'Ile-aux-Chiens

DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1925

BAPTÈME. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, par le sacrement de Baptêmes, le 19 juillet : Armandine-Thérèse BONNIEUL. Parrain : Théodore Disnard ; marraine : Emilie Vigneau. — 2 août : Louis-Joseph-Constant CHARDRON. Parrain : Constant Jugan, (grand père) ; marraine : Marie Chardron. — 6 août : Joseph-Louis-Armand LONGEARD. Parrain : Joseph Dollo ; marraine : Alice Longeard, née Dollo.

SÉPULTURES. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, le 17 juillet : Jean-Marie LEGRAS, décédé à l'hôpital de St-Pierre, 58 ans.

..

Travaux. — La Morue Française vient de faire construire une usine à huiles contre le flanc-Est de son grand magasin, et ses ouvriers travaillent à transformer ce dernier en séchoir artificiel à morues, à la satisfaction générale. Ça donnera du travail pour les hivers, se dit-on.

La morue. — Pendant quelques jours ça a été un va et vient continual de doris pour la livraison de la morue, à 90 fr. le quintal, aux acheteurs de St-Pierre. Le Frigo leur a fait une sérieuse concurrence. On y a accepté le poisson tout frais, à raison de 30 fr. le quintal, ce qui dispense le pêcheur de trancher sa morue.

Bonne nouvelle. — Monseigneur viendra bénir solennellement notre Grotte de N-D. de Lourdes dans le courant d'octobre, à la date qu'indiquera la prochaine chronique de l'Ile. Déjà maintenant, beaucoup de visiteurs affluent à venir prier devant la statue de l'Immaculée.



Chronique de Miquelon

DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1925

SÉPULTURE. -- A regu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, le 20 juillet : Eugène DETCHEVERRY, 80 ans.

La pêche. — Si le rendement reste faible, les prix offerts aux pêcheurs sont plus encourageants, soit dans les 90 fr. le quintal.

Langlade et Pointe-Plate. — Déjà l'an dernier, Monseigneur avait décidé l'organisation du service religieux à Langlade et à la Pointe-Plate pendant la belle saison. Le projet n'avait pu être exécuté à cause des difficultés de transport. Cette année, le Curé de Miquelon va dire la messe, les dimanches et fêtes, à Langlade et, le lendemain, à la Pointe-Plate. A Miquelon même, le service religieux est assuré par un des Pères de la Communauté de Saint-Pierre. Inutile de dire que la combinaison est vivement éprouvée, surtout par les villégiateurs de Langlade. Ceux-ci peuvent assister à la messe à 9 h. ; et si le « d'Angeac » ou le « Saint-Pierre » est signalé, on attend jusqu'à l'arrivée du bateau et au débarquement des passagers. On se réunit dans la maison de M. Jean-Marie Olivier. Si l'assistance devient trop nombreuse, la messe a lieu sous la véranda de la maison A. Naturel.

Il est plus malaisé d'assurer ce même service à la Pointe-Plate. Le trajet par mer offre de sérieuses difficultés dans ces parages. Par terre, le sentier n'est guère praticable, surtout en temps de pluie. Aussi les gens de la Pointe-Plate décident-ils eux-mêmes, à l'occasion, si le Père peut aller jusqu'à eux ; et, dans l'affirmative, il est convenu qu'ils iront à sa rencontre, soit par terre, soit par mer.

SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon).

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.

Nouveautés. Epicerie. — Gros et détail.

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
inodores.

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission-Consignation.
Agents exclusifs Champagne Piper Heidsieck - Cognac Godet père - Vermouth Cinzano - Vins de Bordeaux Descas Père et Fils.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les
navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et
Nouveautés. Marchandises nouvelles par
tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions-Consignations.

Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs « Labbé François »
" de Dunville Whisky.
" de Cognac Audouin frères et C°.
" de Vins Ducasse.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,

Draperies - Chaussures - Conserves ali-
mentaires - Boissons. - Gros et détail.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole — Ship brokers — Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-
ballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs
et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Leon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en bar-
riques, demi-barriques, - Caisses : St-
Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles
divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Baily

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**La Morue Française
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS**« DELCO - LIGHT »**

MM. Landry et Pine, représentants

A. ROULETBoucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc. Fournisseur des navires.

Victor FARVACQUE

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation
Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.**Représentant***Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac
Champagne: V^e Cliqueot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et C^e, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.*Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce***Siège social:* TORONTO, Canada.*Actif au delà de 500.000.000 dollars.**Capital versé:* 20.000.000 "*Fonds de réserve:* 20.000.000 "*Affaires de Banque en général**580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.**Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.**Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.**Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.***Heures de bureau:***Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.***G. D. DALLAIRE,**
Directeur.